

Sujet : [INTERNET] Azur linge

De : >

Date : 21/02/2024 à 10:44

Pour : "ddpp-icpe@alpes-maritimes.gouv.fr" <ddpp-icpe@alpes-maritimes.gouv.fr>

Bonjour,


je me permets de vous adresser ce courrier suite à la demande d'observation du public concernant la société Azur Linge.

Mon point de vue concerne les habitations qui sont en face des portes de sections, le point 4 de l'étude d'impact réalisée le 19/09 en annexe.

Nous sommes propriétaires des deux logements en face.

POINT 4

Résultats		Photographie			
Fichier	086301.cmg				
Lieu	MY_LOC				
Type de données	Leq				
Pondération	A				
Début	19/09/23 13:32:15				
Fin	20/09/23 09:00:19				
	Leq				
	particulier	L90	L50	L10	
Source	dB	dB	dB	dB	
ambient jour	49,2	44,1	46,6	49,6	
residuel jour	48,8	43,7	46,1	49,6	
residuel nuit	47,0	44,2	46,9	48,1	
ambient nuit	46,8	42,8	46,0	48,3	

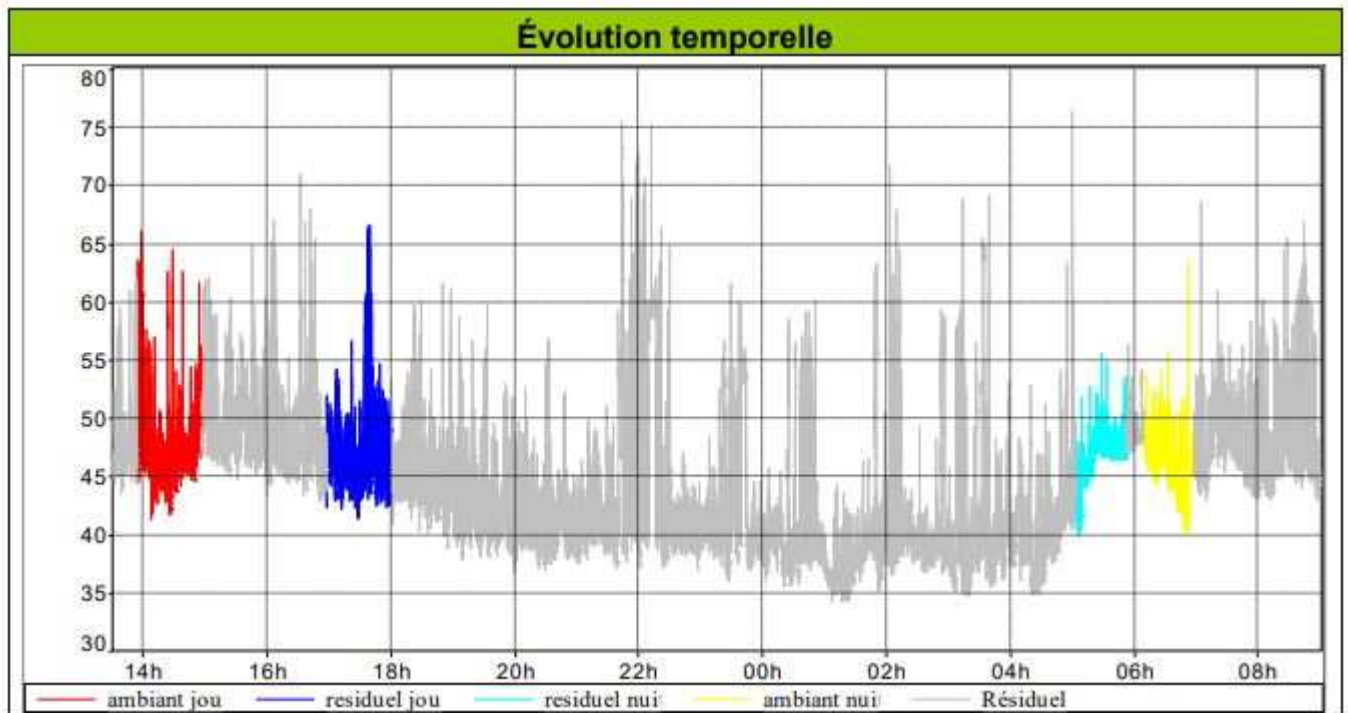


L'activité en journée n'est absolument pas dérangeante.

La problématique se pose sur l'activité nocturne d'azur linge.

En effet, le quai de chargement se situant juste sous nos fenêtres, nous sommes clairement impactés par le bruit engendré par le chargement ou déchargement des véhicules la nuit.

On peut l'observer sur votre schéma avec un pic vers 22h.



Il ne s'agit pas d'un fond sonore continue mais le claquement des chariots.

Par ailleurs les discussions nocturnes sous nos fenêtres sont aussi nuisibles.

Il faut savoir, que par ailleurs, les entrepôt POTINS, sont aussi source de nuisance nocturne de 3h30 à 7h avec les camions réfrigérés qui viennent charger (qui pourrait faire également l'objet d'une étude d'impact sonore)

Donc, entre ces deux activités nocturnes, notre sommeil n'est pas vraiment respecté.

Si les chargements pouvaient se faire à l'intérieur du bâtiment portes fermées ou en journée ce serait plus agréable pour tous.

Je vous remercie de nous avoir consulté, en espérant pouvoir compter sur un aménagement de l'activité en fonction de cette consultation.

Cordialement

Laëtitia DAUMUR